

# Le commerce franco-suisse en 1928

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1929)**

Heft 86

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Commerce franco-suisse

## en 1928

En 1928, les exportations de la Suisse en France se sont élevées à 156.578.555 francs suisses et les importations de France en Suisse à 490.832.439 francs.

Voici la comparaison des résultats de 1928 avec ceux de 1927 :

Tableau XIII

	1927	1928	Différence en 1928
	(millions de francs suisses)		
Exportations de Suisse en France.....	135.2	156.6	+ 21.4
Importations de France en Suisse.....	474.7	490,8	+ 16.1
Excédent des importations .....	339.5	334.2	- 5.3

Les exportations de Suisse en France qui de 1922 à 1927, tombant ainsi peu à peu, de 240 à n'avaient pas cessé de diminuer, d'année en année, 135 millions de francs suisses, ont enfin marqué, en 1928, un relèvement de 21 millions. Ce progrès n'est pas négligeable puisqu'il représente une augmentation de plus de 15 % des achats de la France en Suisse, mais son importance n'est peut-être pas tant dans les chiffres mêmes, que dans la tendance nouvelle qu'il semble indiquer et le renouveau d'espoir qu'il apporte à quelques-unes au moins des industries exportatrices de la Suisse auxquelles le marché français paraissait se fermer peu à peu.

Ce résultat confirme donc l'opinion exprimée en Suisse par tous les gens raisonnables, au moment de la conclusion des négociations commerciales de 1927-1928, à savoir que si les accords qui en sont résultés n'ont pas été, en tous points, satisfaisants, ils permettaient du moins de compter sur une plus grande stabilité dans le régime des échanges. Nous avouons, quant à nous, que si nous comptions bien que les exportations suisses en France ne tomberaient pas plus bas en 1928 qu'en 1927, nous n'avions pas espéré qu'elles se relèveraient, dans la proportion, surtout, où elles l'ont fait. La surprise agréable que nous avons eue en enregistrant les chiffres des derniers mois de l'année, nous a donné une nouvelle raison de rendre hommage à la sagesse de nos négociateurs.

\*

Nous avons constaté, en examinant le tableau XII, que dans l'ordre d'importance des fournis-

seurs de la France, la Suisse, encore au huitième rang en 1926 (comme en 1924 et 1925) est tombée au dixième rang en 1927 et y est demeurée en 1928. Mais ce même tableau XII nous montre que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Italie ont vu diminuer en 1928, leurs exportations en France, alors que la Suisse a vu augmenter les siennes. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas enregistrer cette constatation avec satisfaction.

D'autre part, nous avons noté déjà, et nous soulignons ici, comme un second sujet de satisfaction, que dans le groupe des cinq principaux clients de la Suisse, la France seule, en 1928, a augmenté sa quote-part annuelle des exportations totales de la Suisse. Le tableau VII nous a montré, en effet, (et le tableau XV va nous montrer encore) que la quote-part de la France, dans les exportations totales de la Suisse s'est relevée, de 6,6 % en 1927 à 7,3 % en 1928.

Ce n'est encore qu'un tout petit progrès et qui paraîtrait sans doute insignifiant s'il ne se manifestait, ainsi que nous allons le rappeler, après une longue période au cours de laquelle les exportations suisses en France ont gravement souffert d'une succession désastreuses de fléchissements, tandis que, dans le même temps, les exportations françaises en Suisse enregistraient des progrès remarquables et presque continus.

\*\*

Dans les tableaux XIV et XV qui suivent et qui comprennent les années 1923 à 1928, ainsi que l'année 1913, nous avons indiqué, à côté du montant global des importations et des exportations de la Suisse, la part de la France en millions de francs suisses et en %.

A ne comparer que les totaux annuels des achats de la Suisse, en France, en millions de francs suisses, tels qu'ils apparaissent dans la deuxième colonne du tableau XIV, on attribuerait à l'accroissement, certainement considérable, de ces achats, une importance relative exagérée. Le calcul en % par rapport aux importations globales de la Suisse, tel que nous le donnons dans la deuxième colonne du même tableau, révèle en effet (l'année 1926 étant mise à part en raison de son caractère exceptionnel) que la part proportionnelle fournie par la France, dans le total des achats de la Suisse à l'étranger, ne s'est pas sensiblement écartée, au cours des six dernières années, de ce qu'elle avait été en 1913.

Cette constatation n'a rien d'inattendu. On en trouverait la justification, non pas comme on pour-

## Usines Métallurgiques de VALLORBES

*Limes de précision*  
 (GROBET (Le Lièvre)  
 Marques (GLARDON (La Truite)  
 (BORLOZ (L'Epi)

*Limes de grosse mécanique*  
 Marque GROBET (Pistolet)

*Rifloirs, Echoppes et Burins*

*Grattoirs de mécanique*

*Fusils de boucher*

PARIS, 207, Faubourg St-Martin  
 LYON, 49, Rue Cuvier  
 STRASBOURG, 54, Fg de Pierres

## Huiles spéciales

pour

Transformateurs

Interrupteurs

répondant à toutes les conditions  
 du Cahier des Charges de l'Union  
 des Syndicats de l'Electricité.

Adoptées par tous les grands constructeurs

## Huiles minérales

pour tous usages

## Filtre-presse

pour le filtrage et le séchage  
 des huiles pour transformateurs

**H. Mercier & C<sup>ie</sup>**

14, Rue de Liège

Paris

Téléphone : Louvre 23-09

*VOUS, qui désirez  
 pour votre intérieur,  
 votre bureau ou magasin*

du FER FORGÉ

*Adressez-vous au Spécialiste*

**André VIEUX**

*Ancien Elève de l'Ecole des Beaux-Arts  
 à Genève*

23, Rue Pelleport, 23

PARIS (XX<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : Roquette 90-50

**L'ANNUAIRE  
 INDUSTRIEL**  
 répertoire de la production française

toutes les industries  
 tous vos clients  
 tous vos fournisseurs

consulté dans le monde entier  
 grâce à son répertoire en

**6**  
 langues

**3 volumes 8000 pages 150 frs**

tél.: Archives 49-60, 26, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4<sup>e</sup>

Editeur: S.A. L'Asnien

(XIV). — IMPORTATIONS EN SUISSE  
(millions de francs suisses).

Années	Totales	de France	% de la France
1913	1.920	348	18,1
1923	2.243	395	17,6
1924	2.504	454	18,1
1925	2.633	499	18,9
1926	2.415	496	20,5
1927	2.564	475	18,5
1928	2.745	491	17,8

rait le supposer, dans une augmentation des chiffres globaux des importations de la Suisse — car ils ont très inégalement varié — mais dans l'augmentation du prix des marchandises importées.

Quant aux exportations de Suisse en France leur fléchissement continu de 1923 à 1927, exprimé en millions de francs suisses, est confirmé, dans le tableau XV, par le calcul de la quote-part des exportations à destination de la France dans le total des exportations suisses.

Autrement dit, la quote-part de la France dans les exportations de la Suisse est allée en diminuant sans cesse de 1923 à 1927 et malgré le relèvement du chiffre des achats de la France en Suisse en 1928 — phénomène très nouveau et dont nous avons dit qu'il faut se réjouir — on voit tout le progrès qu'ont encore à faire les exportations suisses en France pour retrouver, dans les exportations totales de la Suisse, la place relative qu'elles y occupaient en 1913.

Le calcul n'est pas difficile à faire. Une simple règle de trois indique que pour avoir dans le total des exportations suisses la même importance qu'en 1913, les exportations de Suisse en France auraient dû, en 1928 par exemple, dépasser 215 millions de francs suisses, alors qu'elles ne se sont élevées qu'à 156 millions.

(XV). — EXPORTATIONS DE SUISSE  
(millions de francs suisses).

Années	Totales	en France	% de la France
1913	1.376	141	10,2
1923	1.760	214	12,1
1924	2.070	206	10,0
1925	2.039	173	8,5
1926	1.837	154	8,4
1927	2.023	135	6,6
1928	2.134	156	7,3

Un semblable calcul paraîtra peut-être oiseux à quelques-uns. Il a, au contraire, son utilité. Il permet de mesurer, approximativement, les progrès que doivent, ou devraient faire les exportations suisses en France, pour retrouver dans l'ensemble des exportations de la Suisse, la place qu'elles occupaient autrefois.

C'est tout un programme et il est ambitieux, mais nous ne croyons pas que sa réalisation doive être considérée comme une chimère.

Pour l'instant, les exportations de la Suisse en France ne représentent que 7,3 % des exportations totales de la Suisse, tandis que les exportations françaises en Suisse représentent 17,7 % des importations totales de la Suisse.

La Suisse reste donc, pour la France, un excellent client. Nous avons même constaté (tableau XI) que dans l'ordre d'importance des clients de la France, la Suisse, jusque là au cinquième rang, a passé, en 1928, au quatrième.

Ses achats en France, supérieurs à ceux des Etats-Unis, dépassent de beaucoup ceux de l'Italie, de l'Espagne, des Pays-Bas. Un jour viendra peut-être, où la France sera pour la Suisse un meilleur client, sans avoir cessé d'être l'un de ses deux premiers fournisseurs.

M. T.

## Le renouvellement des passeports suisses

### Une mesure regrettable

Une ordonnance fédérale du 10 décembre 1928, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1929, a perfectionné, sur plusieurs points et d'une manière heureuse, les prescriptions relatives à l'établissement des passeports suisses.

Malheureusement, cette même ordonnance prescrit, en matière de renouvellement des passeports, une règle qui a déjà soulevé de

nombreuses protestations. En voici la teneur :

« L'adjonction de feuilles supplémentaires (rallonges) dans les passeports, ne sera plus admise. Il sera procédé au remplacement de ceux qui en sont pourvus et dont l'établissement remonte à plus de dix ans, cela au fur et à mesure de l'échéance de la validité. »